

Description

Dépôt important de frites (pommes de terre frites) répandu au sol sur plusieurs mètres, le long d'un chemin de terre et sur une bande herbeuse en bordure, à proximité d'un piquet en bois. Les frites sont étalées en plusieurs amas distincts, certaines mélangées à la terre et à l'herbe. Il s'agit visiblement d'un déversement volontaire de denrées alimentaires en milieu extérieur, hors de toute infrastructure de collecte.

Volume estimé : 0,5 à 1 m³

Suggestions de qualification d'infractions environnementales

Code	Domaine	Acte réprimé	Confiance
DEC-03	Déchets	Abandon de déchets (gravats, bidons d'huile, déchets verts, etc.) Décret du 27 juin 1996 (déchets) · Cat. 2 (transaction possible) · fiabilité : Validé · Abandon de déchets alimentaires (frites) en milieu naturel, en bordure de chemin	élevée
DEC-01	Déchets	Dépôt sauvage de déchets Décret du 27 juin 1996 (déchets) · Cat. 2 (transaction possible) · fiabilité : Validé · Dépôt sauvage de quantité importante de déchets alimentaires sur une zone étendue	moyenne

Confiance : appréciation du modèle sur la correspondance visuelle, à valider.

Suggestions de qualification d'incivilité

Code	Domaine	Acte réprimé	Confiance
SPR-1011-1	Déchets	Abandon de menus déchets (canettes, mégots, papiers d'emballage, sacs, etc.) sur le domaine public ou sur le domaine privé d'autrui. Sprimont · art. 1011-1 · Règlement communal SAC — zone de police SECOVA · Amende administrative (max 500 €) · fiabilité : À confirmer · Abandon de déchets (denrées alimentaires) sur le domaine public (chemin et bord d'herbe)	élevée
SPR-1011-2	Déchets	Dépôt de déchets ménagers ou assimilés à côté des conteneurs ou des points de collecte. Sprimont · art. 1011-2 · Règlement communal SAC — zone de police SECOVA · Amende administrative (max 500 €) · fiabilité : À confirmer · Dépôt de déchets assimilés à des déchets ménagers hors de tout point de collecte	moyenne

Ce dépôt de denrées alimentaires (frites) en milieu naturel doit être signalé à l'AFSCA (Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire) ou à son équivalent européen.

Ce type de dépôt de déchets alimentaires en milieu naturel doit être signalé pour évacuation, car il peut attirer la faune sauvage et perturber l'équilibre écologique local.

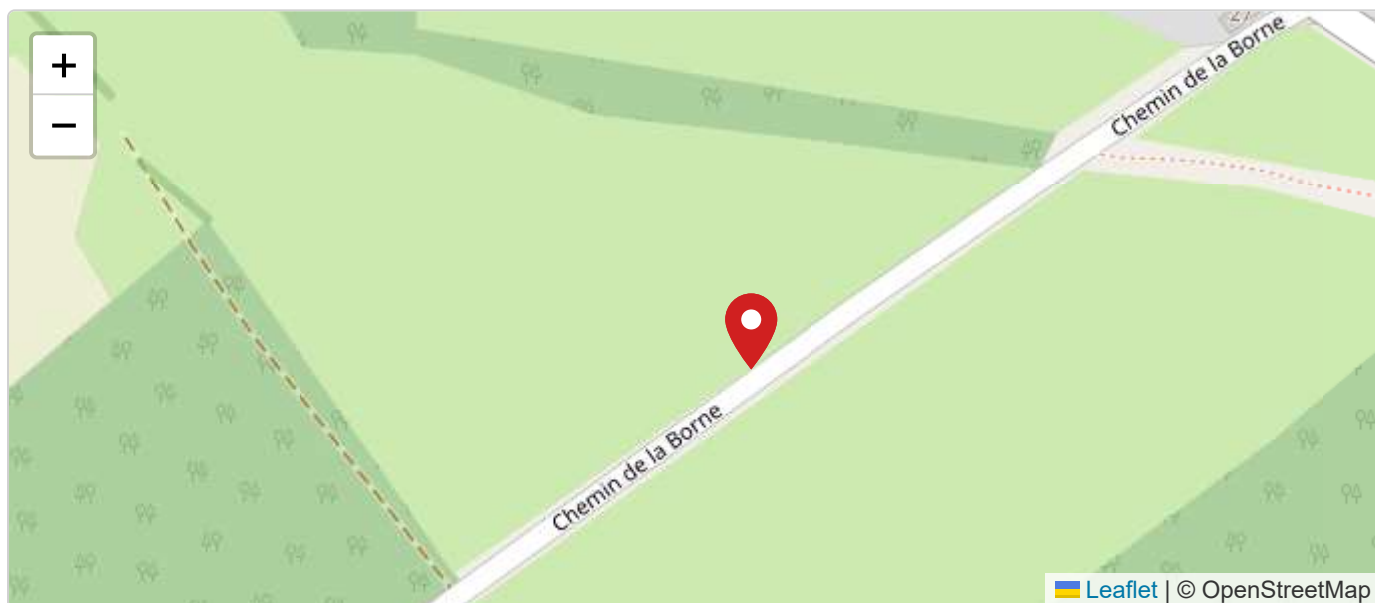
Photographies



Localisation

Commune : Ferrières • 4190 • Belgique

Chemin de la Borne, Xhoris, Ferrières, 4190, Belgique



Pré-qualification assistée par IA, à valider par l'agent constatateur. L'analyse n'identifie pas les personnes et ne constitue pas un avis juridique.